

COMMUNIQUÉ POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Les membres de la table de concertation de Ciment St-Laurent félicitent l'entreprise pour la performance obtenue grâce aux nouveaux dépoussiéreurs des cheminées de la cimenterie

Joliette, le 6 juillet 1999- Les membres de la table de concertation organisée par COSE Lanaudière (Comité de suivi environnemental) et qui concerne les activités de Ciment St-Laurent ont adopté une motion félicitant l'entreprise pour la réduction des poussières émises suite à l'installation de dépoussiéreurs sur les cheminées de son usine joliettaine.

Lors de la rencontre de la table de concertation du 28 juin dernier, les membres ont pris connaissance d'un rapport d'échantillonnage concernant les matières particulaires émises par la cimenterie. Les résultats de ce rapport démontre que les émissions provenant des fours de l'usine de Joliette de Ciment St-Laurent se chiffrent à 13mg / Nm³ soit environ 15 fois en deçà de la norme exigée par le ministère de l'Environnement. L'installation de ces nouveaux dépoussiéreurs, plus stables et plus fiables, permettra également d'obtenir une continuité dans la qualité des émissions.

Les résultats obtenus, à la satisfaction des citoyens et des dirigeants de Ciment St-Laurent, permettent d'atteindre un objectif fixé par COSE Lanaudière lors de la création de cette table à savoir, la réduction des émissions de poussières. De plus, ils illustrent bien qu'il est possible d'améliorer l'environnement et la qualité de vie des gens tout en maintenant un dialogue franc et ouvert entre citoyens et entreprise. Cette réalisation est donc un bel exemple que la concertation entre les citoyens et l'industrie préconisée par COSE Lanaudière, est bénéfique pour tous.

- 30-

Source:

Marc-André Perron de COSE Lanaudière